

## LA DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS A L'HORIZON 2018, BIEN ANTICIPER LA « FULL DEMAT »

### Etes-vous prêt ?



Outil de simplification pour certains et lourdeur administrative pour d'autres, la dématérialisation des marchés publics s'imposera à tous ses acteurs au plus tard au **1<sup>er</sup> octobre 2018**.

Dans un soucis évident de transition, il convient de mettre en application de manière progressive les différentes obligations incombant aux acheteurs publics.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation permettra aux participants de :

- Maîtriser le cadre juridique et technique des marchés publics dématérialisés
- Etre à jour des dernières évolutions pratiques et réglementaires
- Comprendre les enjeux et les impacts organisationnels de la dématérialisation des marchés publics
- Anticiper et préparer la mise en place de la dématérialisation des marchés publics

## INFOS PRATIQUES

### Profil des stagiaires

Agent d'organisations publiques ou parapubliques intervenant sur des procédures de marchés publics.

### Pré-requis

Connaissance des bases des marchés publics

Nombre maximal de stagiaires : 12

### Méthodes pédagogiques

Scénario pédagogique

Méthodes : interrogative / découverte / coactive (mise en œuvre sur des cas réels)

Apports : support synthétique pour les savoirs fondamentaux, échanges, débats, enrichissement par les stagiaires.

### Modalités

1 journée (7h)

Au sein des locaux du client

Matériel nécessaire : tableau blanc ou paper-board, 1 PC connecté à internet pour chaque stagiaire

*Voir le programme en page suivante*

# PROGRAMME DE LA FORMATION



## 1 Le cadre juridique de la dématérialisation des marchés publics

- Les articles du décret et de l'ordonnance relatifs aux marchés publics
- Quels sont les marchés et les documents concernés ?
- Les obligations de l'acheteur et de l'entreprise soumissionnaire
- Le certificat de signature électronique et la signature électronique : les autorités de certification, les types de certificats, respect du parallélisme des formes.

## 2 Les aspects techniques et les outils

- Les prérequis techniques : repenser son infrastructure informatique
- Le profil acheteur
- Les utilitaires indispensables
- Le parapheur électronique
- Les précautions à prendre

MISES EN SITUATION - *Tester la configuration de son poste*

## 3 La passation et l'analyse des marchés publics dématérialisés

- Les prérequis organisationnels : repenser sa façon de travailler
- La mise à disposition du DCE sur le profil acheteur et les échanges pendant la procédure
- La mise en place du dispositif MPS, du « dites-le nous une fois » : analyser une candidature dématérialisée
- L'analyse d'une offre dématérialisée et la négociation

MISES EN SITUATION - *Lancement d'une procédure MPS, analyse d'un DUME et d'une candidature MPS*

## 4 La fin de la procédure et la gestion après l'attribution

- La mise au point du marché et signature électronique des pièces de marchés
- La communication sur l'attribution : information des candidats et open data
- L'utilisation du certificat de signature en fin de procédure (transmission au contrôle de légalité, transmission dématérialisée des fiches de recensement, etc.)
- Introduction à l'exécution : la facturation électronique

L'Agence Déclic est un organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 53 35 09638 35 auprès du Préfet de région de Bretagne.

Agence Déclic – 156 rue de Nantes - 35000 Rennes – [contact@agence-declic.fr](mailto:contact@agence-declic.fr)

S.A.S au capital de 5550 € - [www.agence-declic.fr](http://www.agence-declic.fr)